

DÉPARTEMENT DU RHÔNE  
Arrondissement de Villefranche-sur-Saône  
Canton de Thizy-les-Bourgs  
**Mairie de POULE-LES  
ECHARMEAUX**  
(69870)

Tél : 04 74 03 64 48  
Mairie ouverte au public :  
Lundi et vendredi : 14h à 17h  
Mardi, mercredi, jeudi et samedi : 9h à 12h  
E.mail : mairie@poulelesecharmeaux.fr

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 069-216901603-20240322-2024\_0007-DE



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 22 MARS 2024

N° 2024-007

OBJET :

**FISCALISATION DES  
CHARGES DU  
SYDER 2024**

Date de convocation : 12 mars 2024  
Nombre de conseillers en exercice : 14  
Nombre de conseillers présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés 14

Présents : CHAMPALE Aymeric, LABROSSE Bernadette, DESMONCEAUX Jean-Marc, CROISAT Gaëlle, DABONOT Denis, BALLON Anne-Marie, RONGIARD Christiane, BARBERET Annie, GRAS Isabelle, JANDARD Gilles, PÉREZ Sonia, COFFY Loïc, BEROUJON Jean-Baptiste.

Absent excusé : DOMINGUEZ Nicolas (pouvoir donné à Aymeric CHAMPALE)

Secrétaire de Séance : GRAS Isabelle

Monsieur le Maire rappelle que le SYDER exerce en lieu et place de ses adhérents des compétences élargies dans le domaine de la facturation, de la distribution d'énergie électrique et des compétences optionnelles notamment en matière d'éclairage public, de distribution de gaz et de distribution de chaleur.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 5711-1, L. 5211-18, L. 5212-1 et suivants (en particulier l'article L. 5212-20),

Vu les statuts du SYDER, notamment les articles 3 et 6,

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

**DECIDE** de **fiscaliser** la contribution de la commune pour l'année 2024.

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.*

*Ont signé au registre tous les membres présents.*

Isabelle GRAS,  
Secrétaire de séance

Le Maire,  
Aymeric CHAMPALE

